



SYNDICAT DU
HAUT-RHÔNE



Information à destination des habitants

Travaux de restauration physique et
hydraulique du marais des Planches
2026-2027

Voie verte aux abords du site fermée
pendant toute la durée des travaux

Missionné par :



Zone humide intégrée
à un site :



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Après travaux :
1 ha de tourbière retrouvé

Pourquoi restaurer le marais des Planches ?

Le marais des Planches, situé à Murs-et-Gélignieux dans le département de l'Ain, est une zone humide de plus de 6 hectares.

Intégré au site Natura 2000 « Forêts alluviales et lônes du Haut-Rhône », il abrite des habitats et des espèces d'intérêt majeur à l'échelle régionale, nationale et européenne.

Cependant, comme beaucoup de zones humides, le marais a été fragilisé par les activités humaines et la déprise agricole, qui ont altéré son fonctionnement naturel.

Les objectifs de sa restauration sont :

- Dépollution du site par suppression des matériaux contaminés, réduction des risques sanitaires et environnementaux et amélioration de la qualité des eaux. ;
- Restauration du marais : remontée et stabilisation des niveaux d'eau, remise en eau des habitats humides, amélioration des habitats et des espèces, et rétablissement des fonctions de stockage du carbone

Restaurer le marais des Planches permet donc de protéger la biodiversité et améliorer la qualité de l'environnement.

Infos travaux

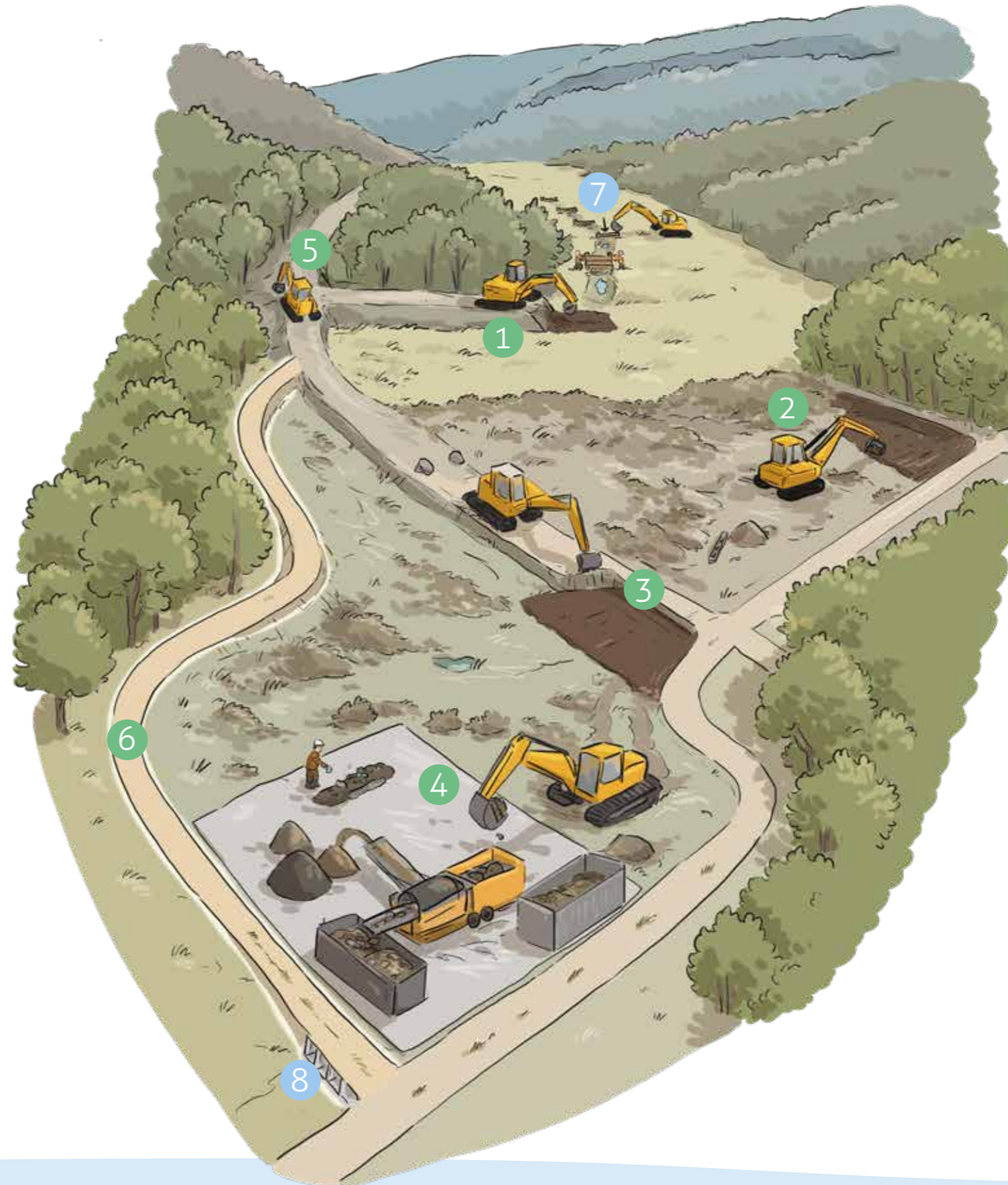
Sorties de camions sur la D992

Des sorties régulières de camions sont à prévoir depuis le site pendant toute la durée du chantier. Merci de rester vigilants aux abords.

La voie verte et le marais fermés

La voie verte située à proximité du site, ainsi que le marais des Planches, seront temporairement fermés pour des raisons de sécurité. Une signalisation sera mise en place aux abords du site ; l'emplacement précis des panneaux sera défini prochainement.

Nous vous invitons à suivre les communications de votre commune afin de vous tenir informés de l'évolution de la situation.



Les travaux

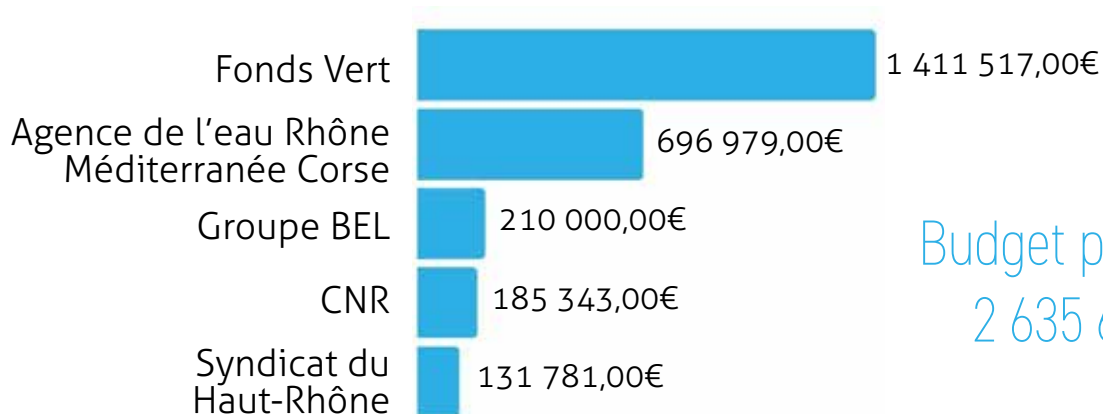
Travaux de restauration physique

- 1 Retrait des remblais de la digue avant tri des matériaux
- 2 Retrait des matériaux de l'ancien incinérateur d'ordures ménagères avant tri
- 3 Déconstruction de l'ancienne voie SCNF
- 4 Tri de l'ensemble des matériaux du site avant évacuation pour valorisation
- 5 Démantèlement du pont-cassé et comblement de l'ancien déversoir
- 6 Création d'une piste périphérique

Travaux de restauration hydraulique

- 7 Obstruction des drains
- 8 Création du nouveau déversoir du marais

Le financement de l'opération



Budget prévisionnel :
2 635 620 € TTC



SYNDICAT DU HAUT-RHÔNE

Localisation du site



Suivez l'avancée des travaux

Rendez-vous sur le site du Syndicat du Haut-Rhône pour suivre l'avancée des travaux : www.haut-rhone.com / Rubrique « Actualités »

Ou en scannant le QR code



SYNDICAT DU HAUT-RHÔNE

Syndicat du Haut-Rhône
92 rue des Fontanettes
73 170 YENNE

04 79 36 78 92
www.haut-rhone.com

